

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
*du mardi 29 mars 2011***

Présents : Mme M.C. PEREZ, MM M. ARNOULT, D. BEAULIER, P. BENSACI, A. BOYER, M.BRENDER, D. COUTELLIER, J.L. DESNOUES, A. DHUIVONROUX, C. EMERY, Y.M. MARCHAIS, P. POMMIER, L. THOMAS, A. TUISAT.

Excusés : Mme V. BURY, M. P. DELACOUR

Assistent : Melle A. GERARDIN, M F. GILLES

Dûment convoqué le Comité Directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la Maison des sports à Olivet. Le Président Michel BRENDER ouvre la séance à 18 heures 40 en informant qu'il a assisté aux obsèques du Président du comité départemental des Boules Lyonnaises le mercredi 15 mars 2011 à l'église de St Laurent à Orléans.

Il salue la présence de nos nouveaux élus et leur souhaite la bienvenue parmi les membres du comité directeur.

1°/ PROCES-VERBAL du COMITE DIRECTEUR N° 4 / 2010 du 16 novembre 2010

Ce procès verbal est adopté. 14 votants, 11 voix pour, 3 abstentions, Marie-Chantal PEREZ, Didier COUTELLIER, André DUIHVONROUX ne pouvant se prononcer sur le compte rendu car nouvellement élus lors de l'Assemblée Générale du 8 février dernier.

2°/ TRESORERIE

A ce jour, 45 comités départementaux se sont acquittés de leur cotisation pour l'année 2011. Nous avons perçu les trois-quarts de la subvention du Conseil Général du Loiret pour l'année 2011, le quart restant sera versé dès que les services du Conseil Général auront reçu notre budget prévisionnel 2011. La demande de subvention CNDS 2011 pour le CDOS s'élève à 36 780 euros, ce montant comprend les subventions : du CRIB, des « Vacances Sportives », du fonctionnement et de nos soirées d'informations « le CDOS à l'écoutes des bénévoles ». Le contrôle URSSAF qui a eu lieu le 18 février dernier s'est parfaitement déroulé, aucune remarque particulière n'a été faite.

3% ASSEMBLEE GENERALE

Le point est fait sur le déroulement de l'Assemblée Générale 2010 : le lieu, le parking, la salle et sa configuration, Il faut noter, pour la première fois, la présence du Préfet de Région et du Département, ce fut une réunion animée, riche et appréciée de tous. Suite à ce bilan il apparaît que le CDOS du Loiret doit opter, à l'avenir, pour des salles plus fonctionnelles et plus accueillantes pour l'organisation de ses assemblées générales.

4% FORMATION

Un programme de formation à destination des bénévoles, essentiellement basé sur le Projet Associatif », a été mise en place par le CDOS du Loiret (consultable sur le site internet). Les premières sessions de formation ont démontré que beaucoup de bénévoles ne sont pas familiarisés avec cet outil et qu'il existe des décalages de fonctionnement d'une association à l'autre. Nous devons insister sur la nécessité de formalisation d'un projet en faisant passer le message lors de nos interventions dans les manifestations auxquelles nous sommes invités.

Le CROS et les CDOS ont pour rôle de former et d'accompagner les dirigeants et bénévoles dans gestion de leurs clubs.

Nos soirées « accompagnement CNDS » sont prises en compte par le CROS dans le plan régional de formation des bénévoles.

La presse locale doit mettre en avant le travail de proximité que nous faisons vers les clubs, à nous de les informer.

5% CNDS 2011

Cette année a été une année particulièrement riche en « bugs », qui ont occasionné des tentions sérieuses dans les clubs et les comités lors de la saisie des informations dans le dossier. Le Président du CROS a demandé à l'ensemble des Présidents de CDOS de lui faire remonter les anomalies et les difficultés rencontrées. L'année prochaine, il faut une véritable démarche commune afin d'établir un dossier identique dans tous les départements de la Région Centre voire sur tout le territoire national. Ne faudrait-il pas s'orienter vers un prestataire informatique privé à qui nous pourrions demander d'établir un dossier répondant au cahier des charges dès septembre 2011 pour la campagne CNDS 2012.

En conclusion, le Président du CROS a écrit au Directeur Régional de la DRJSCS pour lui faire part de notre mécontentement.

Un tour de table se fait pour connaître la tendance du nombre de dossiers présentés par discipline cette année. À ce jour il semble que ce nombre soit, d'une manière générale, à la baisse. Concernant l'étude des dossiers, comme l'an passé, des équipes vont être constituées.

6/ VACANCES SPORTIVES

Patrick Ben Saci fait un rappel du principe de cette opération et présente l'édition 2011.

- Les « Vacances Sportives » 2011 se dérouleront sur 3 sites :

- ASCOUX :

- Maire : Marc GAUDET

- commune d'environ 870 habitants située dans le canton de Pithiviers

- MARCILLY EN VILLETTE / MENESTREAU EN VILLETTE :

- Maires : Xavier DESCHAMPS / Eric LEMBO

- Communes respectivement d'environ 2800 habitants et 1500 habitants situées dans le canton de La Ferté Saint Aubin.

- TRIGUERES :

- Maire : Michel RAIGNEAU

- Commune d'environ 1400 habitants située dans le canton de Château-Renard.

- Les « Vacances Sportives » se dérouleront les après-midis de 14h à 17h pendant deux périodes :

- 1ère semaine de juillet : du 4 au 8 juillet 2011

- dernière semaine d'août : du 29 août au 2 septembre 2011

Coût et nombre de places disponibles...

Le nombre d'enfants accueillis est limité à 30 par stage et par lieu.

Afin de faciliter l'accès au sport pour toutes les familles, le CDOS du Loiret a mis en place un tarif dégressif :

- 1 enfant inscrit 15 € par semaine

- 2 enfants inscrits 20 € pour les deux enfants par semaine

- 3 enfants et plus 25 € pour les 3 enfants et plus par semaine

Les jeunes peuvent être inscrits auprès des mairies ou du CDOS jusqu'au 21 juin 2011 pour la semaine de juillet et jusqu'au 20 juillet 2011 pour la semaine d'août.

Une convention a été établie et présentée aux différents comités départementaux participants à l'opération. Le lancement de l'édition 2011, qui commencera avec la signature officielle des conventions, se déroulera le jeudi 31 mars 2011, à 14h, à la Maison des Sports d'Olivet.

Les membres de la commission rappellent que nous devons être attentifs à la communication.

Le Président du CROS, félicite le CDOS du Loiret pour cette excellente initiative et pour l'originalité de l'opération qui ne se fait pas dans les autres CDOS de la Région.

7/ CDOS à L'ECOUTE DES BENEVOLES

L'opération « Le CDOS à l'écoute des bénévoles » est reconduite pour l'année 2011 dans les cantons de :

- Chatillon Coligny le 20 septembre 2011,
- Sully sur Loire le 4 octobre 2011,
- St Pryvé St Mesmin le 8 novembre 2011,
- Malesherbes le 22 novembre 2011
- Chécy le 29 novembre 2011.

Le thème fort du « Projet Associatif » est repris comme thème principal dans les formations proposées par le CDOS du Loiret. Traditionnellement, les Conseillers Généraux des cantons retenus sont associés à ces soirées d'informations.

8/ COMMISSION PUBLICS CIBLES

A ce jour, il n'y a pas de nouvelle réunion de programmée.

9/ QUESTIONS DIVERSES

- Concernant le Service Civique, Jean-Louis DESNOUES nous informe que les objectifs sont atteints. Les crédits régionaux prévus pour cette année sont épuisés.

Il nous indique également qu'il est encore temps de faire acte de candidature pour concourir au Trophée de la Ville la plus Sportive, décerné par le CROS du Centre. A ce jour, seulement neuf villes se sont présentées. Le dossier et le règlement sont téléchargeables sur le site internet du CROS Centre.

- Un document, disponible sur clé USB, va être élaboré afin de servir de support de communication commun aux représentants du CDOS du Loiret lors des assemblées générales de comités ou de clubs. Celui-ci exposera notre politique et présentera des informations générales sur le rôle et les missions du Mouvement Sportif départemental. Une fiche de renseignement concernant les contacts, l'emploi, la subvention CNDS, etc,... est aussi envisagée. Celle-ci devrait faciliter les échanges avec les dirigeants de la structure qui nous accueille.

- Suite à une intervention de Patrick POMMIER, relative à l'agrément tourisme, un échange s'engage sur les responsabilités juridiques et les risques encourus par les dirigeants d'associations, en cas de non respect de cette réglementation qui semble ambiguë.

- Un tour de table est fait afin que chaque membre s'exprime sur les divers points abordés. André DHUIVONROUX demande quelle peut être sa mission, Michel BRENDER lui expose l'organisation générale du CDOS et les missions de chacun.

Marie Chantal PEREZ s'interroge sur l'Année Européenne du bénévolat, elle propose aussi une réflexion sur la création d'un groupe de travail « Sport au Féminin », Jean-Louis DESNOUES lui suggère d'intégrer la Commission « Publics cibles » du CROS du Centre.

Adeline GERARDIN intervient sur sa mission en tant que référente DLA - CAP'ASSO pour le Département du Loiret.

- André THUISAT attire notre attention sur la fiche d'inscription « Vacances Sportives » concernant la partie « autorisation parentale ». Des renseignements seront pris auprès des services de l'Etat, pour savoir s'il est nécessaire de demander un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive complémentaire, lors de l'inscription des enfants.

- Les prochains Comités Directeurs auront lieu :
- le 21 juin 2011,
 - le 27 septembre 2011,
 - le 17 novembre 2011.

L'Assemblée Générale 2012 se tiendra le mardi 7 février 2012 à Ormes, nous devrions avoir confirmation de ce lieu au mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h15

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Brender', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michel BENDER